

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mise à jour le 09.09.2024

*Ces présentes Conditions générales de vente établissent les conditions contractuelles applicables dans la relation commerciale entre le ou la client(e), ci-après la "Cliente", et le prestataire, ci-après "La Commu".*

*La Commu est représentée par Justine Chaudron, entrepreneuse individuelle, domiciliée au 551 avenue de l'Europe à Castelnau-le-Lez, immatriculée sous le numéro SIRET 805 224 177 00057.*

*La Cliente doit être une personne physique majeure ou une personne morale, possédant la pleine capacité juridique de contracter.*

*La Commu est un réseau d'indépendantes passionnées et ambitieuses qui se soutiennent pour développer leurs activités. Elle accueille les (futurs) entrepreneuses dans la région de Montpellier.*

## SOMMAIRE

1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES p.2

2 – DÉFINITIONS p.2

3 – PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS p.3

4 – SERVICE D'ABONNEMENT ET COMMUNAUTÉ p.4

5 – PARTENAIRES ET MISE EN RELATION p.5

6 – DROIT DE RÉTRACTATION, REPORT ET ANNULATION p.6

7 – LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE LA COMMU p.7

8 – LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE LA CLIENTE p.7

9 – TARIFS p.8

10 – MODALITÉS DE PAIEMENT p.9

11 – AVIS ET DROIT À L'IMAGE DE LA CLIENTE p.9

12 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES p.10

13 – CLAUSE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE p.10

14 – CAS DE FORCE MAJEURE ET EXCEPTION D'INEXÉCUTION p.11

15 – RÈGLEMENT DES LITIGES p.11

## 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les Services de **La Commu** sont proposés en ligne, via le site internet, ci-après le "Site", accessible depuis l'URL : <https://www.la-commu-montpellier.fr>

Les ventes et réservations s'effectuent exclusivement en ligne, de manière numérique. Elles sont encadrées par ces Conditions Générales de Vente (CGV) qui définissent les modalités de commande, de livraison, ainsi que les différentes obligations des Parties.

**La Commu** se réserve le droit de modifier ces Conditions Générales de Vente à tout moment. Néanmoins, la version en vigueur à la date de la commande de la Cliente est celle qui s'applique lors de la relation. Lorsque cette modification a une incidence sur la nature de la relation entre les Parties et/ou les modalités de l'abonnement, **La Commu** informe la Cliente à l'adresse email communiquée lors de son achat. La continuité de l'utilisation des Services vaudra acceptation.

Toutes les clauses ici présentes sont indépendantes les unes des autres. Si l'une des clauses est déclarée nulle, elle n'entraîne pas la nullité du document et les autres clauses restent en vigueur.

Les Conditions Générales de Vente prévalent sur tout autre document contradictoire, notamment les éventuelles Conditions générales d'achat provenant de la part de la Cliente. La Cliente doit lire et accepter les Conditions Générales de Vente avant tout achat sans restriction, ni réserve. C'est le document qui lie les Parties et encadrent juridiquement l'achat.

## 2 – DÉFINITIONS

Tous les termes évoqués ici et comportant une majuscule lors de la rédaction visent ces définitions.

**"Abonnement"** : il permet aux Clientes de La Commu de devenir membre afin de bénéficier d'avantages exclusifs. Il existe deux niveaux d'abonnement.

— Abonnement niveau 1 : Passionnée

— Abonnement niveau 2 : Ambitieuse

**"Abonnée"** : Cliente ayant souscrit à un abonnement "Passionnée" ou "Ambitieuse" en cours de validité.

**"Curieuse"** : participante à un Évènement n'étant pas ou plus abonnée à La Commu.

**"Évènements"** : rendez-vous en présentiel à Montpellier et ses alentours ou bien digital.

**"La Commu"** : La Commu est un réseau d'indépendantes passionnées et ambitieuses qui se soutiennent pour développer leurs activités. Elle accueille les (futures) entrepreneuses dans la région de Montpellier.

**"Membre Passionnée"** : Cliente ayant souscrit à un abonnement de niveau 1. Elle ne bénéficie pas de l'intégralité des avantages que propose La Commu.

**"Membre Ambitieuse"** : Cliente ayant souscrit à un abonnement de niveau 2. Elle bénéficie de l'intégralité des avantages que propose La Commu.

**"Services"** : toutes les offres de La Commu cités dans ce présent document seront dénommés "Services" pour les regrouper sous un même terme. Lorsqu'un article vise un service en particulier, les modalités indiquées ne concernent que ce service en question.

**"Parties"** : ce terme vise à la fois La Commu et la Cliente.

### 3 – PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS

#### 3-A : DESCRIPTION DES ÉVÈNEMENTS ET ACCÈS

**La Commu** organise différents Évènements dans la région de Montpellier ou bien en digital. Les Évènements sont ouverts à différents types de Clientes. De manière non exhaustive, les Évènements peuvent être les suivants :

**Rencontres conviviales pour élargir son réseau** (en présentiel)

- ouvertes à toutes Abonnées ou Curieuses
- le dernier mardi ou jeudi du mois
- formats : petit déjeuner, goûter, afterwork ou journée complète

**Les parenthèses fun et détente pour créer une cohésion entre Abonnées** (en présentiel)

- ouvertes à toutes les Abonnées Membres Passionnées et Membres Ambitieuses
- le deuxième mardi ou jeudi du mois

**Les ateliers de co-développement pour avancer ensemble** (en présentiel)

- ouvert uniquement aux Membres Ambitieuses
- le troisième mardi du mois

**Les lives objectifs pour faire le bilan du mois passé et programmer le mois à venir** (en digital)

- ouvert uniquement aux Membres Ambitieuses
- le premier lundi du mois

**La Commu** se réserve le droit de créer d'autres types d'Évènements selon sa convenance ou selon la demande des Clientes.

Chaque Évènement est annoncé et décrit sur le Site. Les places étant limitées, la période de vente sera ouverte selon le stock disponible. Toutes les modalités (prix, lieu, places limitées...) seront précisées au sein des pages de billetteries des Évènements :

- les rencontres conviviales : billetteries accessible à toutes (membres et non-membres) sur le site internet, la newsletter et les réseaux sociaux de **La Commu**,
- les parenthèses détente et fun : billetterie accessible à toutes les abonnées par mail ou sur Discord,
- les ateliers de co-développement & les lives objectifs : billetterie accessible aux Membres Ambitieuses par mail ou sur Discord.

**La Commu** se réserve le droit de refuser l'accès au Service à une Cliente, Abonnée ou non, si les places sont limitées et qu'elle n'a plus la capacité de l'accueillir ou bien si elle a connu un litige avec la Cliente par le passé. Dans ce cas-là, la Cliente est prévenue par email et la somme déboursée par celle-ci est remboursée.

#### 3-B : RÉSERVATION

Chaque Évènement disposera de sa page de réservation précisant le type de clientèle visé.

Le tarif de la réservation peut varier selon : le type et la durée de l'Évènement ainsi que le statut de la Clientèle (Abonnée ou Curieuse).

La réservation de la participation à l'Évènement doit obligatoirement avoir lieu en ligne, en amont de celui-ci et le prix doit être réglé dans sa totalité. Toutes les modalités et détails de rencontre seront rappelés aux Clientes lors de la confirmation envoyée par **La Commu**, par email.

## 4 – SERVICE D'ABONNEMENT ET COMMUNAUTÉ

### 4-A : DESCRIPTION DES ABONNEMENTS

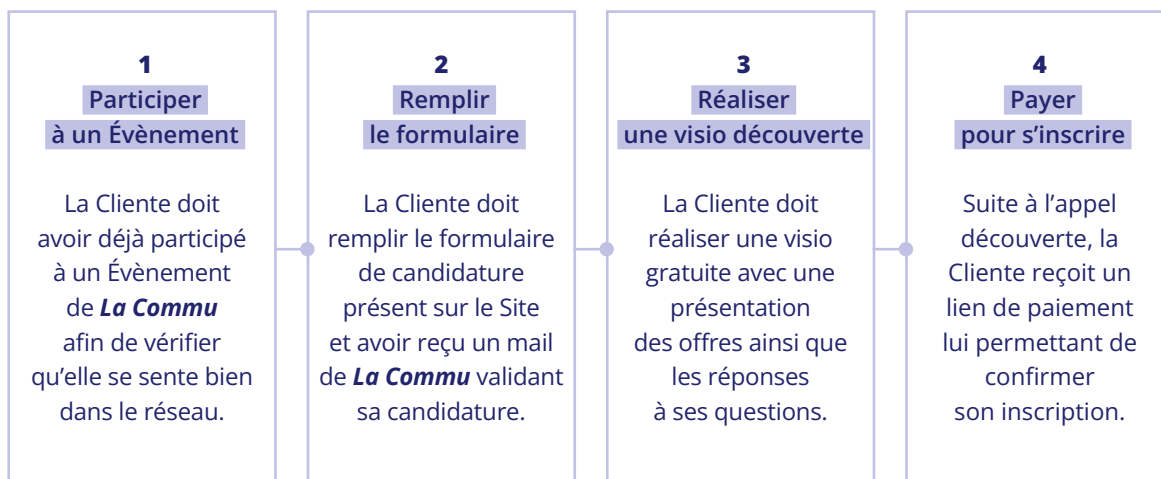
**La Commu** propose des formules d'Abonnements permettant aux Clientes de former un réseau et de bénéficier de différents avantages et services.

Les différentes formules permettent différents accès à la communauté créée par La Commu :

<i>Les avantages</i>	CURIEUSES (non-abonnées)	MEMBRES PASSIONNÉES	MEMBRES AMBITIEUSES
<b>LES ÉVÈNEMENTS EN PRÉSENTIEL</b>			
Les rencontres conviviales <i>(tous les mois)</i>	✓	✓	✓
Les parenthèses fun et détente <i>(tous les mois)</i>	✗	✓	✓
Les atelier de co-développement <i>(tous les mois)</i>	✗	✗	✓
L'accès à un tarif spécial Abonnée <b>(pour les Évènements ouverts aux Curieuses)</b>	✗	✓	✓
L'accès prioritaire aux billetteries <b>(72h avant les Curieuses pour les rencontres)</b>	✗	✓	✓
<b>L'ESPACE COMMUNAUTAIRE DIGITAL</b>			
Garder le lien hors des Évènements	✗	✓	✓
Partager vos envies / idées à propos de La Commu et de son fonctionnement	✗	✓	✓
Les Évènements digitaux : les lives objectifs + les lives questions-réponses avec des experts	✗	✗	✓
La motivation room : célébration des réussites et doux coups de pieds au c**	✗	✗	✓
<b>LE BOOST DE VISIBILITÉ</b>			
Son portrait sur le site	✗	✓	✓
Son portrait en haut de la page du site	✗	✗	✓
Son portrait en post sur Instagram	✗	✗	✓
Le partage occasionnel de son actualité en story sur le Instagram de La Commu	✗	✗	✓
<b>LES BONUS DE QUALITÉ</b>			
De super avantages sur des outils partenaires	✓	✓	✓
L'accès à une liste d'experts de confiance	✓	✓	✓
Des avantages exclusifs avec les experts de confiance et lieux partenaires	✗	✓	✓
Des avantages pour travailler avec les autres Abonnées de La Commu	✗	✓	✓
SOS Justine : un call avec la fondatrice de La Commu pour avoir un regard extérieur	✗	✗	✓
L'accès à un système de marrainage gagnant-gagnant	✗	✗	✓

## 4-B : MODALITÉS D'ABONNEMENT ET RENOUVELLEMENT

Pour devenir une abonnée de **La Commu**, voici les étapes :



La durée de l'Abonnement est de 3 mois. Le renouvellement de l'Abonnement n'est pas automatique. La Cliente aura le choix de le renouveler ou non, à l'issue de la période initiale d'Abonnement. **La Commu** se rapprochera de La Cliente par email en lui expliquant la marche à suivre.

## 4-C : ESPACE COMMUNAUTAIRE DIGITAL

Les Abonnées peuvent échanger, au titre de participation à un Évènement ou via un réseau de communication dédié, sur l'outil Discord. Des règles de respect, d'échanges courtois et de bienveillance doivent être adoptées.

Il est possible pour toute Abonnée de publier un commentaire ou un message au sein des espaces en ligne accessibles sur les plateformes dédiées. L'auteur du commentaire reste entièrement responsable des propos écrits. Il n'est pas possible d'éditer un commentaire en anonyme.

**La Commu** se réserve le droit de supprimer les commentaires et messages qui seront irrespectueux, discriminatoires, haineux ou contraires aux réglementations et lois en vigueur. Toute personne ne respectant pas ces règles, et, de manière générale ces obligations, pourra se voir refuser l'accès aux Services de manière définitive, sans préavis ni indemnité.

## 5 — PARTENAIRES ET MISE EN RELATION

**La Commu** permet à la Cliente d'obtenir des réductions et avantages auprès de prestataires de services et d'outils numériques. **La Commu** a ici un rôle d'intermédiaire pour la mise en relation des parties, mais n'intervient en aucun cas dans la relation établie par la suite entre le professionnel tiers et la Cliente. Seul le professionnel tiers en question est responsable de cette relation.

## 6 – DROIT DE RÉTRACTATION, REPORT ET ANNULATION

### 6-A : SERVICE D'ABONNEMENT

Dans le cadre d'un contrat conclu à distance et conformément à l'article L 221-18 du Code de la consommation, il existe un droit de rétractation pour le client consommateur et le client professionnel. Ce droit de rétractation permet à la Cliente de renoncer à l'exécution du contrat contre un remboursement des frais engagés.

Pour bénéficier de ce droit, la Cliente ayant la qualité de professionnelle (immatriculée) doit bénéficier d'un Service dont le sujet est en dehors du cadre de son activité principale et être une structure de moins de six salariés.

Lors d'une souscription à un Abonnement, la Cliente concernée par le droit de rétractation peut en bénéficier dans le délai de 14 jours suivant sa confirmation d'inscription. Afin d'en bénéficier, elle envoie le formulaire de rétractation se trouvant en annexe 1 des présentes Conditions générales de vente ou bien, elle peut envoyer, par écrit, toute autre demande formulant sa volonté de rétractation. Les demandes doivent être envoyées à [hello@la-commu-montpellier.fr](mailto:hello@la-commu-montpellier.fr)

Lorsque **La Commu** aura réceptionné sa demande et que les conditions d'application du droit de rétractation sont vérifiées, la Cliente se verra rembourser les sommes engagées, dans la limite du contenu ou des avantages relatifs à l'Abonnement qui aurait déjà été consommé.

Lorsqu'une formule d'Abonnement est renouvelée, le droit de rétractation ne s'applique pas pour les 14 premiers jours de la période de renouvellement.

En dehors du droit de rétractation, aucun remboursement ne sera effectué. En cas de conditions extraordinaires, **La Commu** se réserve le droit de déroger à cette règle. Les modalités de remboursement seront déterminées à l'écrit par les Parties.

### 6-B : RÉSERVATION D'ÉVÈNEMENTS

Les réservations des Évènements de **La Commu** sont accessibles en ligne, par tous.

La Cliente ne pourra pas bénéficier du droit de rétractation dans le cadre de ces Évènements de rencontres et de loisirs programmés à une date fixe, conformément à la jurisprudence de la CJUE (31 mars 2022, aff. C-96/21, DM c/ CTS Eventim).

#### Annulation ou report du fait de La commu :

En cas d'annulation de l'Évènement par le fait de **La Commu**, toutes les réservations seront remboursées aux Clientes ayant procédé au paiement. La décision et le délai de remboursement sera communiqué par **La Commu**.

En cas de report de l'Évènement par le fait de **La Commu**, cette dernière enverra un email à la Cliente lui permettant de choisir entre la participation à l'Évènement reporté à la nouvelle date indiquée dans l'email, sans frais supplémentaire, ou bien le remboursement.

### Annulation du fait de la Cliente :

Lorsque la Cliente souhaite annuler sa réservation, aucun remboursement ne pourra être effectué par **La Commu**.

Lorsque la Cliente souhaite annuler sa venue à l'Évènement, **La Commu** lui permet de revendre sa place à une autre personne à condition que la Cliente prévienne **La Commu**, par email, en amont. La place revendue doit l'être à une personne ayant le même statut au sein de **La Commu** (Curieuse, Membre Passionnée ou Membre Ambieuse).

**La Commu** permet le report de réservation pour un Évènement suivant celui initialement réservé. Le report est limité au nombre de 1, dans un délai de 3 mois suivant la date de l'Évènement initial. Si une nouvelle réservation n'est pas effectuée durant ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Le report de réservation est uniquement autorisé pour un Évènement du même prix et du même type que celui initialement réservé. La demande de report doit intervenir au maximum 11 jours avant la date de l'Évènement, objet de la demande de report.

## 7 — LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE LA COMMU

**La Commu** est tenue par une obligation générale de moyens au sein de son activité. Elle met tout en œuvre pour proposer le meilleur de ses services et pour répondre aux besoins de la Cliente.

**La Commu** ne garantit aucun résultat sur la visibilité, le chiffre d'affaires, la réputation ou encore l'image de la Cliente lorsque celle-ci bénéficie d'un Service. Cette liste n'est pas exhaustive et les résultats étant subjectifs, peuvent varier d'une perception à l'autre.

**La Commu** n'agit pas et n'intervient pas pour le compte de la Cliente.

Elle fournit toutes les informations précontractuelles qui sont nécessaires à la Cliente afin qu'elle puisse déterminer si les Services répondent à ses attentes.

Si la Cliente est à l'origine du retard, de la suspension ou de la mauvaise exécution du Service proposé par **La Commu**, la responsabilité de cette dernière ne pourra être engagée. En revanche, en cas d'éventuelle faute directe de la part de **La Commu**, découlant de ses Services ou de son fait, sa responsabilité peut être engagée, à hauteur des sommes réglées par la Cliente, si cette dernière parvient à prouver la faute de **La Commu**.

Certains Services sont numériques et distanciels. S'ils ne le sont pas directement, le système de réservation l'est. À ce titre, différents outils informatiques qui ne sont pas du ressort de **La Commu** sont utilisés, ainsi, elle n'est pas responsable d'éventuels bugs, dysfonctionnements ou mises à jour qui viendraient limiter, de manière temporaire, l'accès ou l'utilisation de ces différents outils par la Cliente. Elle met tout en œuvre dans les meilleurs délais pour rétablir les accès et utilisations.

## 8 — LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE LA CLIENTE

La Cliente est tenue par une obligation de collaboration lors de l'exécution de tout Service. Elle doit être de bonne foi durant les échanges et suivre les consignes indiquées dans le suivi et l'exécution des Services. Elle respecte les règles de vie en communauté et s'engage à échanger de manière honnête et respectueuse.

La Cliente doit s'engager à vérifier le contenu des informations personnelles qu'elle fournit lors d'un achat ou d'une souscription. L'adresse email fournie est celle qui lui permettra de recevoir les modalités d'accès et d'exécution des Services sous forme numérique. Si elle rencontre un problème avec sa commande, elle est priée d'en informer **La Commu** au plus vite par email à l'adresse suivante : [hello@la-commu-montpellier.fr](mailto:hello@la-commu-montpellier.fr)

Le contenu et les différents supports intégrés au sein des Services ne peuvent pas être partagés, divulgués, ni être donnés en accès à d'autres personnes. Les codes de connexion et accès sont personnels et confidentiels. En cas de faute de la part de la Cliente ou de non-respect de ses obligations, l'interruption de l'accès au Service (Abonnement ou Évènement) dont il bénéficie n'entraînera la restitution d'aucune somme.

La Cliente est tenue par une obligation de paiement des Services, dans les modalités de paiement choisies lors de son achat. Aucun motif n'est recevable pour demander le remboursement d'un Service après y avoir eu accès et en avoir bénéficié.

## 9 – TARIFS

Les prix sont entendus en euros (€) et sans TVA applicable, conformément à l'article 293 B du Code général des impôts.

Le prix de chaque Évènement sera communiqué au cas par cas sur la page de réservation. Différents tarifs sont proposés pour viser les personnes Abonnées ou non-Abonnées.

Si, pour un Évènement accessible à toutes, un prix Abonnée de **La Commu** a été sélectionné par une personne Curieuse, **La Commu** ne pourra pas accepter la réservation. La Cliente non-Abonnée devra régler le tarif applicable à son statut ou alors sa place sera annulée et remboursée partiellement déduisant les frais que Stripe aura appliqués à **La Commu** pour cette mauvaise commande.

Si, une place est achetée par une Curieuse pour un Évènement réservé aux Membres Passionnées et/ou Ambitieuses, **La Commu** ne pourra pas accepter la réservation. La Cliente non-Abonnée aura alors sa place annulée et remboursée partiellement déduisant les frais que Stripe aura appliqués à **La Commu** pour cette mauvaise commande.

Si, une place est achetée par une Membre Passionnée pour un Évènement réservé aux Membres Ambitieuses, **La Commu** ne pourra pas accepter la réservation. La Cliente Membre Passionnée aura alors sa place annulée et remboursée partiellement déduisant les frais que Stripe aura appliqués à **La Commu** pour cette mauvaise commande.

Les formules Abonnements sont les suivantes :

### Abonnement Passionnées :

— 60€ pour une durée de 3 mois ou 20€ par mois durant 3 mois

### Abonnement Passionnées :

— 135€ pour une durée de 3 mois ou 45€ par mois durant 3 mois



## 10 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Le mode de paiement accepté est la carte bancaire via l'outil Stripe.

**La Commu** n'a pas accès aux coordonnées bancaires de la Cliente et la gestion des paiements relève de la responsabilité des plateformes de paiement.

Les paiements peuvent intervenir en une unique fois, au moment de la commande sur le Site. Lorsque des facilités de paiement sont proposées, elles le sont lors de l'étape de paiement et la Cliente doit indiquer sa préférence avant de procéder au paiement. Les prélèvements mensuels sont gérés de manière automatique par les plateformes de paiement utilisées par **La Commu**.

Le prix total des Services est dû par la Cliente. Tout retard de paiement, suivant l'échéance de paiement mensuel initialement prévue, sera sanctionné par la suspension temporaire de l'accès au Service pour la Cliente, jusqu'à sa remise en ordre de paiement.

De plus, tout défaut ou retard de paiement de la part de la cliente professionnelle entraînera de plein droit l'exigibilité des sommes restantes dues, ainsi que le paiement de pénalités de retard d'un montant égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont calculées sur la somme (TTC) restante à payer et court à compter du jour suivant la fin du délai de paiement indiqué sur la facture et qui n'a pas été respecté. De plus, la cliente professionnelle sera redevable de l'indemnité de recouvrement de 40 €.

Pour tout retard ou défaut de paiement de la part de la Cliente ayant la qualité de particulier, les pénalités de retard égales au taux légal en vigueur seront appliquées après l'éventuelle procédure de recouvrement mise en place.

S'il s'agit d'un paiement en plusieurs fois, **La Commu** se réserve le droit de suspendre temporairement l'accès au Services, jusqu'au paiement de la somme due.

## 11 – AVIS ET DROIT À L'IMAGE DE LA CLIENTE

Lors de l'inscription à un Évènement, **La Commu** recueille l'autorisation explicite de la Cliente afin de pouvoir capter et utiliser l'image et parfois le son de celle-ci (photographies et vidéographies), dans le cadre de la communication de **La Commu**. Cette autorisation permet à **La Commu** de promouvoir ses Services. L'utilisation de l'image de la Cliente ne dépassera pas la durée maximale de 10 ans. Aucune compensation financière ne sera attribuée à la Cliente suite à l'utilisation de cette image.

À l'issue d'un Évènement ou d'une période d'Abonnement, **La Commu** se réserve le droit de contacter la Cliente afin d'obtenir son avis sur celle-ci. Ce témoignage lui permet d'effectuer la promotion de ses Services sur son Site ou ses réseaux.

La Cliente peut s'opposer au recueil de son témoignage ou à la publication de celui-ci. Pour cela, il suffit de contacter **La Commu** par email à l'adresse suivante : [hello@la-commu-montpellier.fr](mailto:hello@la-commu-montpellier.fr)

Si le témoignage est déjà publié suite à son consentement passé, cela ne le remet pas en cause et toutes les mesures nécessaires seront prises par **La Commu** afin de le retirer.

## 12 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel (ci-après les “Données personnelles”) permettent d’identifier ou de rendre identifiable toute personne physique cliente, de manière directe ou indirecte. **La Commu** agit en tant que responsable de traitement dans le cadre de son activité et doit recueillir et traiter des Données personnelles, conformément au Règlement européen relatif à la Protection des Données (RGPD) et aux réglementations françaises, notamment les lois informatiques et libertés et pour la confiance dans l’économie numérique.

**La Commu** a besoin des Données personnelles suivantes dans le cadre des Abonnements et des réservations d’Évènements : prénom, nom, adresse e-mail, numéro de téléphone, type d’activité, adresse postale ou de domiciliation de l’entreprise, numéro de Siret.

Ces données personnelles sont transmises selon les bases légales suivantes : le consentement de la Cliente, les obligations légales de **La Commu** et dans le cadre de l’élaboration du contrat entre les Parties.

La conservation des Données collectées est limitée pour une durée de 3 ans que ce soit :

- suite à la réservation d’un Évènement,
- suite à la fin d’un Abonnement,
- suite au remplissage d’un formulaire de candidature ou d’une prise de rendez-vous découverte.

**La Commu** est destinataire des Données personnelles. Cependant, elle utilise des plateformes de vente, d’automatisation ou de planification qui peuvent collecter des Données, uniquement si la Cliente en donne son consentement : Zoom, Google Meet, Stripe, Discord, Zcal, Mailerlite, Weezevent. À savoir que certaines plateformes ne sont pas hébergées au sein de l’Union européenne, mais s’engagent à respecter des normes équivalentes à la protection conférée par le RGPD.

La Cliente dispose de divers droits relatifs au traitement de ses Données personnelles, dont elle peut bénéficier à tout moment : droit d’accès, de copie, de rectification, à l’oubli, de portabilité à destination d’autres prestataires de services et d’opposition dans les cas de prospection. Par ailleurs, le consentement donné pour le traitement de Données personnelles peut être retiré à tout moment par la Cliente sans que cela ait d’incidence sur la légalité du traitement effectué auparavant.

Pour exercer un des droits ci-dessus, la Cliente doit contacter **La Commu** par email : [hello@la-commu-montpellier.fr](mailto:hello@la-commu-montpellier.fr)

Par ailleurs, la Cliente a le droit de notifier la CNIL d’un éventuel manquement de la part de **La Commu**, au regard de la gestion des Données personnelles, si elle estime avoir connaissance d’un tel manquement.

## 13 – CLAUSE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout le contenu présent sur le Site (textes, descriptions, photographies, supports numériques, logo...) appartient à **La Commu** et est protégé par ses droits de propriété intellectuelle. Il n’est aucunement permis à la Cliente, ou plus généralement à tout utilisateur, de copier ou de s’approprier en tout ou partie le contenu du Site.

Le paiement d’un Service n’entraîne pas la cession ou concession de ces droits. Si ces différentes dispositions ne sont pas respectées, **La Commu** agira en violation de ses droits de propriété intellectuelle.

La Cliente ne peut pas utiliser les logos et autres éléments visuels relatifs à **La Commu** sans l’autorisation écrite de cette dernière. Cependant, des templates visuels peuvent être mis à leur disposition pour promouvoir le fait que la Cliente participe à un Évènement ou bien est Abonnée à la **La Commu**. Ces templates peuvent être utilisés et partagés par La Cliente, à condition que celle-ci mentionne et/ou crédite **La Commu**.

## 14 – CAS DE FORCE MAJEURE ET EXCEPTION D'INEXÉCUTION

En dehors du déroulé normal des Services et de leurs périodes d'accès et d'exécution convenues lors de l'achat, certaines hypothèses pourraient intervenir et remettre en cause la relation commerciale instaurée entre les Parties.

Tout Évènement indépendant de la volonté des Parties, qualifié de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, est considéré comme une cause d'exonération de leurs obligations et entraîne la suspension du service. Cet Évènement doit empêcher l'exécution des obligations des Parties dans les modalités normalement prévues par ces Conditions Générales de Vente.

Dans ce cas, les Parties se rapprochent dès que possible pour convenir de nouvelles modalités d'exécution des Services. La responsabilité de **La Commu** ne pourra pas être retenue dans de telles circonstances.

Si l'une des Parties ne respecte plus une de ses obligations (paiement, collaboration, respect, vie en communauté, etc.) alors qu'elle est exigible, l'autre Partie peut refuser d'exécuter une de ses obligations à son tour. Cela est autorisé seulement si l'inexécution de cette obligation est suffisamment grave et empêche la collaboration, ainsi que l'harmonie du réseau de **La Commu**. La Partie qui remarque une inexécution de la part de l'autre lui notifie par email. Un délai de 2 semaines est laissé aux Parties afin qu'elles trouvent un terrain d'entente pour reprendre le cours paisible de la collaboration. Si la Partie défaillante n'a pas exécuté son obligation à l'issue du délai, alors le contrat sera résilié, sans aucune indemnité de résiliation.

**La Commu** est un réseau d'entrepreneuses privilégiant l'échange et le partage. À ce titre, **La Commu** se réserve le droit d'exclure une Cliente qui perturberait le bon déroulé et la bonne entente du réseau lors d'un Évènement, ou plus généralement, lors de tout échange en communauté (physique ou numérique). Cette exclusion se fera sans délai et sans aucune indemnité de résiliation.

## 15 – RÈGLEMENT DES LITIGES

Le droit français régit ces présentes Conditions Générales de Vente et, plus généralement, la relation contractuelle entre les Parties.

Lors d'un désaccord et litige naissant, les Parties privilégient le dialogue et les solutions à l'amiable afin de trouver un terrain d'entente pour poursuivre leur relation. Si les Parties ne trouvent pas d'accord entre elles dans un délai de 1 mois, alors elles se tournent vers une procédure de règlement à l'amiable du conflit. Les frais, débours, honoraires et coûts de conciliation seront répartis en parts égales entre les Parties.

La Cliente n'ayant pas la qualité de professionnel, peut contacter, après le délai cité ci-dessus, le médiateur de la consommation compétent dans les litiges impliquant **La Commu**. Le médiateur à la consommation peut être contacté via les coordonnées suivantes : La Société Médiation Professionnelle - 24 rue Albert de Mun 33000 Bordeaux - [www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr)

Si aucune solution à l'amiable n'a satisfait les Parties, tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales de Vente et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis au tribunal compétent dans les conditions de droit commun.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Annexe 1 : Formulaire de rétractation

À l'attention de Justine Chaudron, fondatrice de La Commu.

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, je soussigné(e)

\_\_\_\_\_ (identité du client)

notifie par la présente ma volonté de bénéficier du droit de rétractation concernant le service suivant :

\_\_\_\_\_ (nom du service).

Date de souscription : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Nom / Prénom du client : \_\_\_\_\_

Adresse postale du client : \_\_\_\_\_

Adresse email du client : \_\_\_\_\_

Numéro SIRET du client professionnel : \_\_\_\_\_

RIB si besoin (pour le remboursement si le délai et les conditions de rétractation sont respectés).

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature du client :